

Décision

Générale

colonial

Décision n° 48-353-1926 22 avril 1926

n° 48-353-1926 22

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 353 du 30/04/1926

Date de publication
22 avril 1926

Date du numéro
30 avril 1926

TEXTE INTÉGRAL

22 avril 1926 le chef du bureau des finances est autorisé à employer provisoirement, en qualité d'auxiliaire, le sergent Laclare. M. laclare recevra une rétribution de 5 fr. par heure de travail supplémentaire.